



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DORÉ COPPER ANNONCE LES RÉSULTATS POSITIFS DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE PRÉLIMINAIRE CONCERNANT LE REDÉMARRAGE DU CAMP MINIER DE CHIBOUGAMAU

Toronto, Ontario – 10 mai 2022 – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse de publier les résultats positifs de son évaluation économique préliminaire (« EEP ») concernant le redémarrage du camp minier de Chibougamau. L'EEP soutient une exploitation en étoile avec le gîte Corner Bay à haute teneur en cuivre-or comme principale mine souterraine, ainsi que le gîte de cuivre Devlin et l'ancienne mine d'or Joe Mann comme source d'alimentation de son usine Copper Rand (ensemble, le « projet »). L'EEP démontre que les paramètres économiques du projet sont prometteurs, avec un potentiel d'expansion pour devenir une exploitation plus vaste, établissant à nouveau le camp minier de Chibougamau en tant que producteur de cuivre et d'or à long terme.

Tous les montants présentés dans ce communiqué de presse sont exprimés en dollars canadiens (\$ CA), sauf avis contraire.

Doré Copper tiendra un webinaire pour présenter les résultats de l'EEP le mardi 10 mai à 10 h (heure de l'Est) : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_yaoTJLNPTcGccp-PIAcEIa

Faits saillants de l'EEP

- **Paramètres économiques du projet prometteurs :**
 - **Prix des métaux du scénario de base de 3,75 \$ US/lb Cu et de 1 820 \$ US/oz Au :**
 - VAN avant impôt 8 % de 367 M\$ CA et TRI de 30,7 %;**
 - VAN après impôt 8 % de 193 M\$ CA et TRI de 22,1 %;**
 - **Prix au comptant des métaux de 4,20 \$ US/lb Cu et de 1 854 \$ US/oz Au :**
 - VAN avant impôt 8 % de 555 M\$ CA et TRI de 40,1 %;**
 - VAN après impôt 8 % de 303 M\$ CA et TRI de 29,4 %;**
- **Durée de vie de la mine de 10,5 ans : production de métal de 492 Mlb Cu et de 142 000 oz Au;**
- **Coûts d'exploitation au comptant moyen de 1,35 \$ US/lb ÉqCu et coûts de maintien tout compris de 2,64 \$ US/lb ÉqCu;**
- **Faible intensité du capital :** Immobilisations initiales de 180,6 M\$ CA (incluant 24 M\$ CA pour éventualités), équivalent à un coefficient d'intensité du capital de première catégorie (immobilisations initiales/ÉqCu produit annuellement) de 2,64 \$ US/lb ÉqCu ou de 0,25 \$ US/lb ÉqCu sur la durée de vie de la mine;
- **Exploitation expansible :** Usine ayant une capacité de broyage excédentaire de 25 % (par rapport à la capacité de traitement annuelle maximum) qui permet d'ajouter, de découvrir ou d'acquérir d'autres propriétés dans le camp minier de Chibougamau;
- **Option d'entreposage des résidus à long terme avec un impact minimal sur l'environnement :** Avec la mise en place de l'entreposage des résidus par empilement à sec et d'une technologie de tri du minerai, le parc à résidus existant de Copper Rand aura une capacité maximum de 12 Mt;
- **Modernisation de l'usine et du parc à résidus :** L'étude d'EEP prévoit la modernisation de l'usine de traitement et du parc à résidus à Copper Rand afin qu'ils soient productifs et rentables et qu'ils aient un impact minime sur l'environnement;
- **Possibilités d'accroître la durée de vie des mines :** Les gîtes Corner Bay et Joe Mann sont ouverts en profondeur, avec un fort potentiel d'ajouter des ressources additionnelles et de prolonger la durée de vie des mines. Aussi, possibilité d'une alimentation supplémentaire à l'usine au cours de la vie des mines selon la progression des projets d'exploration de la Société dans le camp minier de Chibougamau.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré : « *La réalisation de l'EEP est un accomplissement majeur pour notre équipe et nous rapproche de notre objectif de redémarrage du camp minier de Chibougamau à court terme. Cet accomplissement découle des excellents résultats de l'exploration à Corner Bay au cours des dernières années, alors que nous avons été en mesure d'accroître de manière substantielle les ressources minérales. L'EEP dresse le portrait actuel des projets, mais nous envisageons une expansion et une croissance future à Corner Bay et à Joe Mann, tout en continuant d'intégrer les autres gîtes de notre vaste portefeuille de propriétés dans le camp minier de Chibougamau. Avec les trois projets présentés dans l'EEP, la production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine est d'environ 50 Mlb d'équivalent en cuivre, avec un pic de 90 Mlb en équivalent en cuivre.*

Notre vision est de maintenir les activités d'une exploitation en étoile viable pendant des décennies afin de devenir un important producteur de cuivre au Québec. »

« Les prochaines étapes sont d'entreprendre une étude de faisabilité et de soumettre les demandes de permis auprès du gouvernement provincial. Nous avons hâte de travailler avec la Nation crie d'Oujé-Bougoumou et les villes de Chibougamau et de Chapais avec l'appui du gouvernement pour faire progresser le redémarrage du camp minier de Chibougamau. »

Approche de l'étude d'EEP

L'EEP envisage un modèle d'exploitation en étoile considérant, dans un premier temps, le développement sous terre du gîte Devlin à partir d'une rampe et, dans un second temps, le développement sous terre du gîte Corner Bay (actif principal) aussi à partir d'une rampe. Après l'exploitation du gîte Devlin (environ quatre ans), la production à la mine Joe Mann pourrait commencer et serait financée par les flux de trésorerie d'exploitation. Le site de Joe Mann est déjà pourvu d'un chevalement et d'un puits, en plus de toutes les installations de surface.

Une usine constituée d'un circuit de concassage et d'une trieuse de minerai (TRX) sera installée à Corner Bay et permettront le rejet du matériau à basse teneur et de dilution des mines Devlin et Corner Bay. Le matériau à haute teneur sera transporté par camions pour être traité à l'usine Copper Rand. Les résidus filtrés seront transportés à l'aire d'entreposage par empilement à sec, laquelle couvre une partie de l'emprise du parc à résidus existant.

Le concentré en cuivre et en or produit sera transporté jusqu'au port de Québec pour leur envoi à des fonderies internationales ou à une fonderie locale. Ocean Partners Ltd a l'option d'approvisionnement (la tarification du traitement et de l'affinage correspond aux taux standards du marché).

Tableau 1 : Résumé des paramètres clés de l'EEP

Description	Unité	Scénario de base ¹ Moy. des cours sur 24 mois	Prix au comptant 9 mai 2022
Prix des métaux et taux de change			
Cuivre (Cu)	\$ US/lb	3,75	4,20
Or (Au)	\$ US/oz	1 820	1 854
Taux de change	\$ US/\$ CA	1,28	1,30
Données de production			
Tonnes de ressources	t	9 150 710	9 150 710
Teneur en équiv. en cuivre	%	2,98	2,98
Capacité de traitement journalière	t/j	1 350	1 350
Taux de traitement annuel	kt/a	490	490
Durée de vie de la mine	ans	10,5	10,5
Production annuelle moy. (en concentré)	Mlb ÉqCu	53	53
Coûts d'exploitation (durée de vie moyenne de la mine)			
Coûts d'exploitation totaux ²	\$ CA/t exploitée	106	106
	\$ CA/t exploitée	186	186

Coûts de maintien tout compris ^{3,4}	\$ US/lb ÉqCu	2,24	2,24
Coûts en immobilisations⁵			
Immobilisations initiales	M\$ CA	180,6 \$	180,6 \$
Dépenses en immobilisations de maintien, durée de vie de la mine	M\$ CA	402,4 \$	402,4 \$
Analyse financière (sans endettement)			
VAN avant impôt 8 %	M\$ CA	367	555
TRI avant impôt	%	30,7	40,1
VAN après impôt 8 %	M\$ CA	193	303
TRI après impôt	%	22,1	29,4
Période de recouvrement (début de la production)	ans	5,5	4,2

1. Les prix des métaux du scénario de base sont basés sur une moyenne des cours sur 24 mois au 31 mars 2022.
2. Les coûts d'exploitation totaux incluent les coûts de l'exploitation, du traitement, des résidus, des infrastructures de surface, du transport ainsi que les frais généraux et administratifs. Voir le tableau 3.
3. Les coûts de maintien tout compris comprennent les coûts d'exploitation au comptant, les dépenses en immobilisations pour le maintien des opérations en cours, les charges liées au transport et au traitement du concentré, les coûts liés aux redevances, à la fermeture et à la restauration, le tout divisé par le nombre de livres produites équivalentes en cuivre. Voir le tableau 3.
4. Le coût de maintien tout compris est une mesure non conforme aux normes internationales d'information financière (IFRS) qui n'a pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Veuillez consulter la remarque à cet effet à la fin de ce communiqué.
5. Voir le tableau 2.

Coût en immobilisations

L'EEP du projet estime le coût en immobilisations initial (préproduction) à 180,6 M\$ CA et les dépenses en immobilisations de maintien sur la durée de vie de la mine à 402,4 M\$ CA, ce qui comprend les immobilisations pour le redémarrage de Joe Mann et l'ensemble des coûts de fermeture de 53,6 M\$ CA. Les coûts en immobilisations initiaux sous terre incluent la restauration des portails à Corner Bay et à Devlin, les installations de captage et de traitement des eaux aux deux sites, la construction d'une ligne électrique (ligne électrique de 34 kV et de 16 km à Corner Bay et une ligne électrique de 3,25 km de 34 kV à Devlin), un circuit de concassage et une trieuse de minerai à Corner Bay, des améliorations aux routes existantes ainsi que 4 km de nouvelles routes reliant Corner Bay et Devlin. Pour l'usine, une nouvelle aire de réception de l'alimentation et un nouveau convoyeur d'alimentation, un circuit de broyage à boulets et de récupération par gravité, la restauration du circuit de flottation et de filtration du concentré, un nouveau circuit de filtration des résidus ainsi que la préparation de l'aire pour l'entreposage des résidus secs filtrés et une installation de traitement des eaux dans le parc à résidus actuel.

Tableau 2 : Estimations des dépenses en immobilisations

Élément de coûts ⁵	Immobilisations initiales (M\$ CA) ¹	Dépenses en immobilisations de maintien (M\$ CA) ^{1,3}
Coûts des mines		
Corner Bay	14,8	247,3
Devlin	7,0	0,4
Joe Mann ²	0,0	51,9
Traitement (incluant le tri du minerai)	54,2	1,1
Infrastructures	34,5	15,5
Résidus	13,8	16,7
IAGCet coûts indirects ⁴	22,8	5,5
Coûts du propriétaire ⁴	9,9	3,1
Dépenses en immobilisations	157,1	341,6
Éventualités ⁵	23,6	7,2
Restauration et fermeture	0,0	53,6
Dépenses en immobilisations totales	180,6	402,4

1. Toutes les valeurs sont non actualisées. Aucune inflation ou dépréciation des coûts n'a été appliquée.
2. Les éventualités, les coûts du propriétaire, les IAGC (ingénierie, approvisionnement et gestion de la construction, EPCM) et les coûts indirects pour les immobilisations initiales de Joe Mann sont également compris dans les dépenses en immobilisations de maintien.
3. Les dépenses en immobilisations de maintien ne comprennent pas la valeur de récupération estimée à 17 M\$ CA pour tous les sites.
4. Comprend les coûts du propriétaire de 8 %, les coûts de construction indirects de 10 % et les IAGC (ingénierie, approvisionnement et gestion de la construction, EPCM) de 12 % pour l'usine et les résidus et des coûts directs de 4 % pour l'exploitation.
5. Éventualités de 15 % comprises dans l'ensemble des immobilisations initiales, des coûts du propriétaire, des coûts indirects de construction et des IAGC.

Coûts d'exploitation

Les estimations des coûts d'exploitation ont été faites en utilisant la méthode des premiers principes, les soumissions des fournisseurs reçues au T4 Q4 2021 et au T1 2022 et la productivité dérivée des valeurs repères et des meilleures pratiques de l'industrie. Pour la durée de vie de la mine, le coût d'exploitation moyen du projet est estimé à 106 \$ CA/t exploitée et à 186 \$ CA/t usinée.

Les coûts d'exploitation au comptant moyen pour la durée de vie de la mine sont de 1,35 \$ US/lb ÉqCu et le coût de maintien tout compris moyen est de 2,24 \$ US/lb ÉqCu.

Tableau 3 : Résumé des coûts d'exploitation

	Average LOM
Exploitation	61 \$ CA/t exploitée/108 \$ CA/t usinée
Traitement (incluant le tri du minerai))	32 \$ CA/t usinée
Résidus ¹	7 \$ CA/t usinée
Infrastructures et transport	28 \$ CA/t usiné
Frais généraux et administratifs	12 \$ CA/t usinée
Coûts d'exploitation totaux	1,86 \$ CA/t usinée
Coûts d'exploitation au comptant ^{2,4,5}	1,35 \$ US/lb ÉqCu
Coûts de maintien tout compris ^{3,4,5}	2,24 \$ US/lb ÉqCu

1. Les coûts de filtration des résidus sont compris dans les coûts de traitement.
2. Le coût d'exploitation comprend les coûts de l'exploitation, du traitement, des résidus, des infrastructures en surface, du transport ainsi que les frais généraux et administratifs jusqu'au point de production du concentré au site de Copper Rand divisés par le nombre de livres d'ÉqCu produites. Il ne comprend pas les coûts du concentré hors site, les dépenses en immobilisation de maintien, les coûts de restauration, les coûts de fermeture et les coûts des redevances. Le calcul de l'ÉqCu tient compte des prix des métaux du scénario de base.
3. Le coût de maintien tout compris comprend les coûts d'exploitation au comptant, les dépenses en immobilisations de maintien des activités en cours, les charges pour le transport et le traitement du concentré, les coûts des redevances, les coûts de restauration et de fermeture divisés par le nombre de livres d'ÉqCu produites.
4. Les coûts en équivalent en cuivre (ÉqCu) ne considèrent que l'or payable dans le concentré et sont appliqués en tant que crédits aux coûts.
5. Les coûts d'exploitation au comptant et les coûts de maintien tout compris sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des IFRS. Veuillez consulter la remarque à cet effet à la fin de ce communiqué.
6. Les chiffres ayant été arrondis, le total pourrait ne pas correspondre à la somme.

Analyse économique et sensibilité

L'EEP révèle que les retombées économiques potentielles du projet justifient la poursuite de son évaluation en réalisant une étude de faisabilité.

Tableau 4 : Résumé de l'analyse économique

Scénario de base		
Hypothèse des prix des métaux (\$ US)	3,75 \$/lb Cu, 1 820/oz Au	
Taux de change (CA/US)	1,28	
	Avant impôt	Après impôt
VAN (escompte de 8 %)	366 M\$ CA	193 M\$ CA
TRI	30,7 %	22,1 %
Période de recouvrement	4,2 ans	5,5 ans
BAIIA	1 313 M\$ CA	1 313 M\$ CA
Flux de trésorerie nets non actualisés sur la durée de vie de la mine	747 M\$ CA	455 M\$ CA

1. L'analyse présume que le projet est entièrement financé par des capitaux propres (sans endettement).
2. Les déductions appropriées sont appliquées au concentré produit, incluant les coûts du traitement, de l'affinage, du transport et des assurances.

Le projet génère des flux de trésorerie cumulatifs de 455 M\$ CA après impôt et de 747 M\$ CA avant impôt selon un scénario de base avec un prix du cuivre de 3,75 \$/lb Cu, considérant un débit de traitement moyen à l'usine de 1 350 t/j sur une période de 10,5 ans. La redevance de 2 % sur le revenu net de fonderie (« NSR »), la redevance de 15 % des profits d'exploration nets (« NPI ») ainsi que la redevance de 2 % NSR sur la valeur brute des minerais produits au-dessus de 60 M\$ US pour Devlin ont été appliquées au modèle des flux de trésorerie pour un total de 13,3 M\$ CA non actualisés.

L'analyse économique de l'EEP est grandement sensible au prix du cuivre. À un prix au comptant de 4,20 \$ US/lb Cu et de 1 854 \$ US/oz Au, le projet génère une valeur actuelle nette (« VAN ») après impôt à un taux d'escompte de 8 % de 303 M\$ et un taux de rendement interne (TRI) après impôt de 29,4 %, avec une période de recouvrement de 4,2 ans à partir du début de la production. Le tableau 5 présente l'analyse de sensibilité détaillée en tenant compte de divers prix des matières premières.

Tableau 5 : Analyse de sensibilité

		Scénario de base		Prix au comptant
Prix du cuivre (\$ US/lb)	3,40	3,75	4,10	4,20
Prix de l'or (\$ US/oz)	1 650	1 820	1 820	1 854
VAN avant impôt (escompte de 8 %) (M\$ CA)	228	367	494	555
VAN après impôt (escompte de 8 %) (M\$ CA)	107	193	269	303
TRI avant impôt (%)	23,2	30,7	37,2	40,1
TRI après impôt (%)	16,1	22,1	27,2	29,4

Opportunités

- Ajout du contenu en argent et en molybdène de Corner Bay (actuellement exclus des ressources minérales).
- Possibilité de prolonger la durée de vie des mines en augmentant les ressources minérales à Corner Bay et à Joe Mann après le début des activités opérationnelles.
- Capacité de broyage excédentaire à l'usine Copper Rand.
- Le potentiel d'une croissance de production soutenue à faible coût (autres actifs à proximité, y compris Cedar Bay et Copper Rand, à évaluer pendant la durée de vie de la mine).
- Soutenir le potentiel d'accroître la teneur des concentrés de Corner Bay et de Devlin, ce qui permettrait de diminuer les charges des coûts d'expédition et de fonderie.
- L'économie potentielle du coût de la main-d'œuvre en ayant recours à son personnel pour réaliser les diverses activités de restauration de l'usine.
- La possibilité d'installer une ligne de 25 kV à partir du réseau du Québec à Corner Bay (la conception de l'EEP prévoit une ligne de 34 kV).
- La possibilité d'une exploitation carboneutre selon la conception de l'EEP en utilisant l'électricité du réseau du Québec, en minimisant la quantité de matériau transporté par camion avec la mise en place d'une technologie de tri du minerai et d'une technologie de halage par camions à batteries avec

assistance électrique au site de la mine Corner Bay. Dans l'étude de faisabilité, la Société essaiera d'atteindre la carboneutralité d'ici la fin de la vie de la mine Devlin (approximativement quatre ans).

Ressources minérales

L'EEP est basée sur la mise à jour de l'estimation des ressources minérales du gîte Corner Bay (date d'effet au 30 mars 2022) et les estimations publiées précédemment pour Devlin et Joe Mann, respectivement en octobre et en juillet 2021, révisée avec une nouvelle date d'effet au 30 mars 2022. L'EEP s'appuie sur des ressources minérales et non des réserves minérales.

Tableau 6 : Estimations des ressources minérales

Gîte	Catégorie	Tonnage 000 tonne	Teneur		Contenu	
			% Cu	g/t Au	Mlb Cu	000 oz Au
Corner Bay	Indiquée	2 675	2,66	0,26	157	22
	Présumée	5 829	3,44	0,27	442	51
Devlin	Mesurée	121	2,74	0,29	7,3	1
	Indiquée	654	2,06	0,19	29,7	4
	Mesurée et Indiquée	775	2,17	0,20	37,0	5
	Présumée	484	1,79	0,17	19,2	3
Joe Mann	Présumée	608	0,24	6,78	3,3	133
Total	Mesurée et Indiquée	3 450	2,55	0,25	194,0	27
Total	Présumée	6 921	3,04	0,83	464,5	187

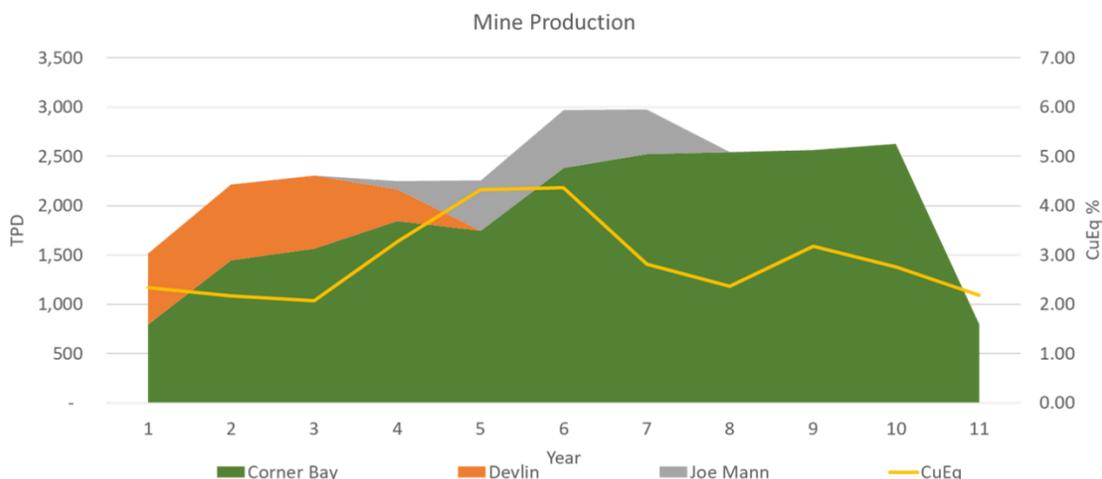
Remarques :

1. Les définitions de l'ICM (2014) ont été utilisées pour les ressources minérales.
2. La date d'effet des ressources minérales est le 30 mars 2022.
3. Les ressources minérales ont été estimées en considérant un taux de change de 0,75 \$ US/1,00 \$ CA.
4. Les ressources minérales à Joe Mann ont été estimées en considérant un prix de l'or à long terme de 1 800 \$ US/oz Au et un taux de récupération métallurgique de l'or de 83 %. Les ressources minérales à Corner Bay et à Devlin ont été estimées en considérant un prix du cuivre à long terme de 3,75 \$ US/lb et un taux de récupération métallurgique du cuivre de 95 %.
5. Les ressources minérales ont été estimées en considérant un seuil de coupure de 2,60 g/t Au à Joe Mann, de 1,3 % Cu à Corner Bay et de 1,2 % Cu à Devlin.
6. Une largeur d'exploitation minimum de 1,2 m a été utilisée à Joe Mann et un petit nombre de blocs à faible teneur ont été intégrés pour une continuité. Une largeur d'exploitation minimum de 2,0 m a été utilisée à Corner Bay et une hauteur d'exploitation minimum de 1,8 m à Devlin.
7. La densité apparente des gîtes et des veines varie entre 2,84 t/m³ et 3,1 t/m³.
8. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
9. Les chiffres ayant été arrondis, le total pourrait ne pas correspondre à la somme.

Exploitation

Le nombre de tonnes projeté pour le projet (Corner Bay, Devlin et Joe Mann) pourrait totaliser 9,15 Mt, avec une augmentation progressive de la capacité de traitement jusqu'à un maximum de 3 000 t/j sur la durée de vie de la mine de 10,5 ans.

Figure 1 : Taux d'exploitation annuels (t/j)



Mine Corner Bay

L'exploitation sous terre à Corner Bay se fera à partir du portail simple existant et des deux kilomètres de développement sur trois niveaux jusqu'à 115 m. Lors du développement, la rampe sera prolongée jusqu'à une profondeur de 1 326 mètres. La majorité du matériau sera exploité par abattage par longs trous avec piliers et remblais et par la méthode AVOCA, une méthode d'exploitation par longs trous avec retrait longitudinal. Une flotte de neuf camions à batteries avec assistance électrique dans la rampe utilisera un pantographe (trolley) et six chargeuses seront nécessaires pour fonctionner au maximum de sa capacité. Les études d'optimisation réalisées pour évaluer entre un puits et la technologie de camions à batteries électriques de 42 tonnes ou de camions au diesel de 50 tonnes ont conclu que l'utilisation de camions à batteries avec assistance électrique de 42 tonnes était l'option la plus rentable. De plus, la technologie des camions à batteries électriques offre des avantages, car elle est moins exigeante en matière de ventilation, donne un air de meilleure qualité et diminue la consommation de diesel.

Le matériau extrait sous terre sera transporté vers la surface, sera concassé et trié sur le site dans le circuit de la trieuse de minerai muni d'un capteur TRX (« transmission de rayons X »).

Les essais sur des matériaux choisis prélevés d'une halde de Corner Bay provenant de l'extraction d'un échantillon en vrac en 2008 montrent que la teneur moyenne du minerai est de 1,54 fois plus élevée et que 47 % du matériau exploité concassé est rejeté.

Le matériau à haute teneur préconcentré sera transporté par camions à l'usine de Copper Rand située à approximativement 47 km du site de la mine.

Le nombre de tonnes total projeté pour Corner Bay pourrait atteindre 7,60 Mt, augmentant progressivement jusqu'à une capacité de traitement maximum de 2 600 t/j sur la durée de vie de la mine de 10,5 ans.

Mine Devlin

L'accès au gîte peu profond Devlin nécessite l'élargissement de la rampe existante (305 mètres) et des galeries existantes (364 mètres). L'exploitation sous terre combinera les méthodes par chambres et piliers et par galerie et remblai. La production à Devlin sera de 951 000 tonnes de matériau sur la durée de vie de la mine de quatre ans et atteindra un taux d'exploitation maximum de 760 t/j. Les activités d'exploitation sous terre et en surface à Devlin seront réalisées par un entrepreneur.

Les tonnes de matériau exploité seront transportées par camion sur 15,6 km jusqu'au site de Corner Bay, pour y être concassées et triées avec les tonnes de matériau exploité à Corner Bay. Comme l'épaisseur du matériau minéralisé varie de 1 à 2 mètres et que l'encaissant est stérile, la technologie de tri du minerai devrait bien fonctionner. Les essais préliminaires sur des carottes de forage considérant une hauteur

d'exploitation de 2,3 mètres de hauteur montrent une augmentation de la teneur de 65 %, en rejetant 40 % du matériau concassé.

Mine Joe Mann

Lorsque la mine Devlin sera épuisée, la mine Joe Mann sera redémarrée. Après le dénoyage de la mine, la Société entreprendra un programme d'exploration sous terre dans l'objectif d'augmenter les ressources minérales pour accroître la durée de vie de la mine au-delà de la durée prévue dans l'EEP.

La méthode d'abattage par long trou a été choisie pour Joe Mann, le matériau exploité sera acheminé vers la surface en utilisant le puits et le treuil existants. Le matériau exploité sera transporté par camions au site de Corner Bay (43,5 km au total) pour y être concassé seulement, puis transporté par camion à l'usine de Copper Rand pour y être traité.

Dans l'EEP, la mine Joe Mann a une durée de vie de quatre ans avec une production maximum de 590 t/j. Il est attendu que des ressources minérales additionnelles pourront y être définies pour augmenter la durée de vie de la mine.

Métallurgie et traitement

L'EEP se base sur les résultats métallurgiques des données d'exploitation relatifs au traitement d'un échantillon en vrac de Corner Bay à l'usine Copper Rand en 2008, des essais de flottation historiques sur du minerai de Corner Bay, des récents essais de tri du minerai réalisé par Corem sur le matériau minéralisé de Corner Bay et de Devlin, des récents essais de flottation réalisés par SGS Canada inc. sur du matériau de Devlin ainsi que sur les données d'exploitation historiques de Joe Mann lorsque le minerai était traité à l'usine Copper Rand. Les taux de récupération des métaux attendus pour les trois mines proposées sont présentés au tableau 7.

Tableau 7 : Taux de récupération sur la durée de vie de la mine

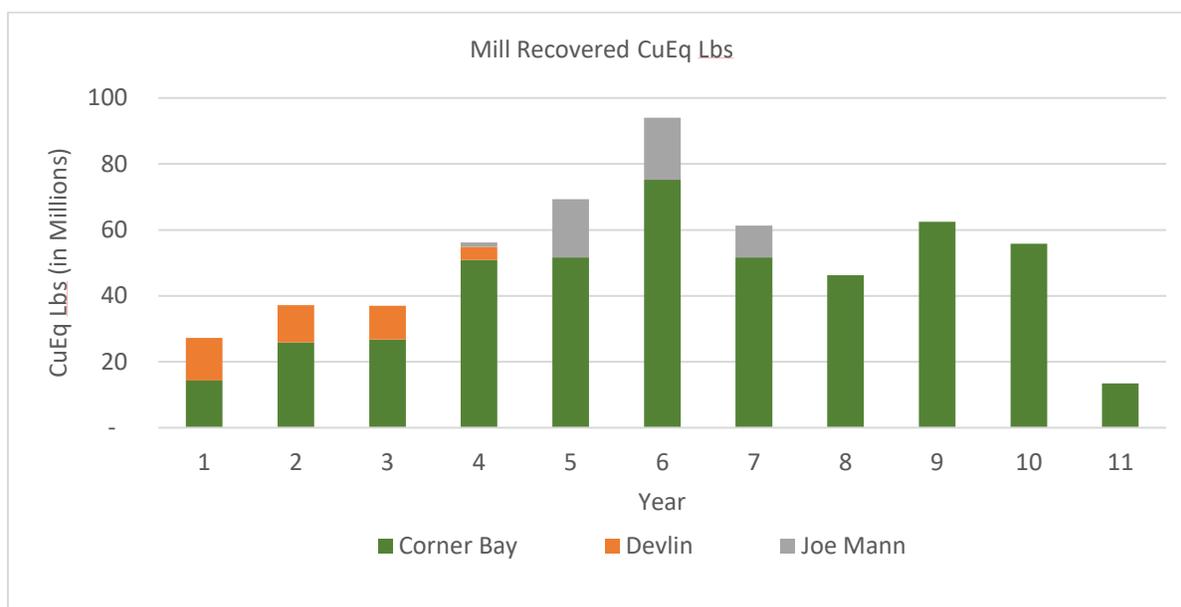
Projet	Récupération Cu (%)	Récupération Au (%)	Teneur en Cu du concentré (%)
Corner Bay	93,2	78,0	24,7
Devlin	95,5	72,5	20,5
Joe Mann	93,9	83,6	15,9

L'EEP propose de restaurer l'usine de Copper Rand, fermée en 2008 après près de 50 ans d'activités. L'usine a été construite en 1959, puis agrandie deux fois, au début des années 1980 et en 2001. Historiquement, l'usine traitait un mélange de minerai de diverses sources locales à un taux instantané de 2 700 t/j.

Les anciens circuits de concassage et le système de convoyeurs de l'usine Copper Rand ne seront pas utilisés ni restaurés puisqu'il est plus rentable et efficace d'installer une nouvelle usine constituée d'un circuit de concassage et d'une trieuse de minerai à Corner Bay. Le préconcentré trié sera transporté par camions au site de Copper Rand et stocké au bâtiment de l'usine où il sera récupéré par une trémie qui alimentera un seul convoyeur jusqu'au nouveau broyeur à boulets de 1 500 kW (4,0 mètres de diamètre sur 7,15 mètres de long), lequel sera situé dans l'agrandissement de 1984 de l'usine. Ce nouveau broyeur à boulets remplacera le broyeur à barres et les quatre broyeurs à boulets du circuit en place depuis les années 1950. Ceci permettra de diminuer grandement le risque d'exécution du projet et d'avoir une usine qui nécessite moins de main-d'œuvre et qui est plus performante en matière d'efficacité énergétique, de contrôle des processus et de sécurité. Le rejet du broyeur à boulets sera pompé dans un nouvel hydrocyclone en circuit fermé. La sousverse de l'hydrocyclone s'écoulera par un tamis qui alimentera deux appareils de concentration par gravité. La surverse de l'hydrocyclone, à une taille nominale de 80 % passant 100 µm, s'écoulera par gravité dans le secteur de flottation existant où une flottation de dégrossissage et de purification en alternance permettra la récupération du cuivre. La teneur moyenne en cuivre du concentré obtenu des étapes de dégrossissage après rebroyage et flottation en cellules finisseuses est de 23,7 % Cu sur la durée de vie de la mine. Le concentré aurifère obtenu par concentration

gravimétrique sera intégré au concentré de cuivre. Le concentré est considéré comme très propre et ne contient pas d'éléments contaminants en quantité élevée. Le taux d'humidité du concentré sera réduit à approximativement 8 % avant d'être transporté vers le port de Québec, pour son envoi ultérieur à des fonderies internationales ou à une fonderie locale.

Figure 2 : Échéancier de production annuelle en équivalent en cuivre (ÉqCu) (dans le concentré)



Infrastructure et parc à résidus

Le projet bénéficie d'infrastructures substantielles en place, incluant l'usine de traitement, des routes d'accès praticables en tout temps, une ligne électrique de 25 kV et une sous-station électrique de 10,5 MW suffisantes pour répondre aux besoins en électricité de l'usine, au parc à résidus, à l'édifice administratif, à la lithothèque et une alimentation en eau.

À partir de la route provinciale 167, un chemin forestier de 16 km sera amélioré et construit pour accéder au site de la mine Corner Bay, diminuant la distance entre Corner Bay et l'usine Copper Rand de plus de 9 km à l'aller ou au retour. Le site de la mine Devlin sera accessible par une route améliorée de 3,25 km, à partir de la route de Corner Bay. Les deux sites miniers sont conçus pour être compacts, avec les installations requises à proximité du portail. Une sous-station reliée au réseau électrique du Québec et une ligne électrique de 34 kV alimenteront les mines Corner Bay et Devlin. La mine Joe Mann est accessible à partir des chemins forestiers existants et une ligne électrique se rend au site.

Le parc à résidus, situé à 1,5 km par route de l'usine Copper Rand, est compris dans l'ancien parc à résidus de Copper Rand. Les résidus seront pompés vers une usine de filtration nouvellement construite sur le site de l'usine pour être filtrés. Par la suite, les résidus filtrés seront transportés par camion sur 1,5 km, puis placés et compactés à la densité ciblée. L'installation de stockage par empilement à sec (résidus filtrés) sera aménagée sur l'empreinte actuelle du parc à résidus de Copper Rand. Un revêtement (membrane bitumineuse) sera utilisé pour séparer les résidus filtrés des résidus in situ. Les eaux de ruissellement du parc à résidus filtrés seront traitées à une usine de traitement d'eau et rejetées dans le bassin de polissage existant du parc à résidus de Copper Rand. L'eau s'écoulera par gravité du bassin de polissage vers le lac aux Dorés, comme à l'heure actuelle. La capacité du parc à résidus proposé peut être augmentée jusqu'à approximativement 12 Mt de résidus, ce qui représente une hausse de 7,5 Mt par rapport à la conception actuelle de 4,5 Mt.

Main-d'œuvre

Le projet prévoit recruter une grande partie de sa main-d'œuvre localement. Le nombre le plus élevé de travailleurs pendant les activités est estimé à approximativement 320 personnes.

Prochaines étapes

Doré Copper réalise actuellement un programme de forage d'exploration de 45 000 mètres à Corner Bay, qui sera suivi par un programme de forage d'exploration de 5 000 mètres à Devlin. Ce programme de forage d'exploration a pour but de convertir les ressources présumées en ressources indiquées en vue de l'étude de faisabilité, laquelle devrait commencer au T3. Doré Copper a retenu les services d'Englobe, basée dans la ville de Québec, pour l'aider à soumettre une étude d'impact environnemental provinciale plus tard dans l'année. Les travaux préparatoires sont en cours et la consultation auprès des communautés devrait commencer au T2.

Rapport technique et personnes qualifiées

L'EEP préparée par BBA inc. a bénéficié de la contribution de plusieurs firmes de consultant pour des sections de l'étude :

Firmes de consultants	Secteurs de responsabilité	Personnes qualifiées ¹
BBA Inc.	Conception de la mine et de l'usine, coûts en immobilisations et coûts d'exploitation des mines	Priyadarshi Hem, M.Eng, P.Eng
	Infrastructure	David Willock P.Eng
	Métallurgie, traitement et coûts d'exploitation de l'usine de traitement	Patrica Dupuis P.Eng
	Coûts en immobilisation de l'usine de traitement et de l'infrastructure	Mathieu Bélisle, P.Eng
	Analyse financière	Colin Hardie P.Eng (ON), M.Eng, MBA
SLR Consulting (Canada) Ltd	Estimation des ressources minérales Information technique géologique Révision AQ/CQ du forage et de l'échantillonnage	Luke Evans, M.Sc., P.Eng, ing., Valerie Wilson, M.Sc., P.Geo et Marie-Christine Gosselin, B.Sc., P.Geo
SRK Consulting	Conception des résidus et gestion de l'eau	Jean-François St-Laurent, ing., P.Eng (ON), M. Sc.
WSP	Études environnementales et demandes de permis Restauration et fermeture	Simon Latulippe, P.Eng

1. Les personnes qualifiées sont indépendantes tel que ce terme est défini dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 43-101 »). Les personnes qualifiées n'ont connaissance d'aucun facteur environnemental, juridique, fiscal, socioéconomique, politique, lié aux permis, aux titres, à la commercialisation, ou tout autre facteur pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'EEP.

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Ernest Mast, Eng., président et chef de la direction, et une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101. Les personnes qualifiées mentionnées ci-dessus ont révisé et approuvé leur information technique respective contenue dans ce communiqué de presse.

La Société met en garde que les résultats de l'EEP sont de nature préliminaire et comprennent des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives, d'un point de vue géologique, pour y appliquer des considérations économiques permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Rien ne garantit que les résultats de l'EEP se matérialiseront.

Un rapport technique conforme au Règlement 43-101 portant sur l'EEP sera déposé sur SEDAR dans un délai de 45 jours suivant ce communiqué de presse et sera disponible au même moment sur le site web de la Société. Les lecteurs sont encouragés à lire le rapport technique en entier, y compris toutes les

réserves, hypothèses et exclusions liées aux données détaillées résumées dans ce communiqué. Le rapport technique est conçu pour être lu dans son ensemble et les sections ne doivent être lues ni servir de fondement hors contexte.

Une présentation résumant les résultats de l'EEP du projet est disponible sur le site de la Société.

Webinaire public

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, discutera des résultats de l'EEP lors d'un webinaire le mardi 10 mai à 10 h (heure de l'Est).

Pour participer au webinaire public, veuillez vous enregistrer ici, en indiquant vos noms et prénoms : https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_yaoTJLNPTcGccp-PIAceIA

À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand. La Société publiera son EEP en mai 2022 et prévoit entreprendre une étude de faisabilité et soumettre les demandes de permis d'ici le milieu de l'année.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or³. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast
Président et chef de la direction
Téléphone : (416) 792-2229
Courriel : emast@Dorecopper.com

Laurie Gaborit
Vice-présidente, relations avec les investisseurs
Téléphone : (416) 219-2049
Courriel : lgaborit@Dorecopper.com

Visiter : www.dorecopper.com
Facebook : [Doré Copper Mining](#)
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](#)
Twitter : [@DoreCopper](#)
Instagram : [@DoreCopperMining](#)

1. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).

Information concernant les estimations de réserves et de ressources minérales

Les ressources minérales n'étant pas des réserves minérales, leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Par conséquent, les investisseurs sont avisés qu'ils ne doivent pas supposer que la totalité ou une partie des ressources minérales présumées sera exploitée éventuellement de manière rentable. L'on ne doit pas supposer que la totalité ou une partie des « ressources minérales mesurées », des « ressources indiquées » ou des « ressources présumées » sera éventuellement convertie en une catégorie supérieure. Les estimations de ressources minérales contenues dans les présentes peuvent être assujetties à des risques de nature légale, politique, environnementale ou autre qui pourraient avoir une incidence importante sur le développement de ces ressources minérales. Veuillez consulter le rapport technique, après son dépôt, pour plus d'information sur les principaux paramètres, hypothèses, méthodes et risques de détermination associés aux énoncés ci-dessus.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Doré Copper a inclus certaines mesures financières non conformes aux normes internationales d'information financière (IFRS) dans le présent communiqué de presse, comme l'indice d'intensité de capital, les immobilisations initiales, le coût d'exploitation au comptant, le coût de maintien tout compris par livre d'équivalent en cuivre, les coûts d'exploitation par unité et BAIIA, lesquels sont des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de sens normalisé prescrit en

vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne sont pas comparables à des mesures similaires publiées par d'autres sociétés. Chacune de ces mesures n'est utilisée que dans le but de donner une information additionnelle à l'utilisateur et ne doit pas être considérée seule ou se substituer aux mesures préparées en conformité avec les IFRS.

Une description des principales composantes des coûts qui constituent des mesures financières non conformes aux IFRS (le coût d'exploitation au comptant et le coût de maintien tout compris par livre d'équivalent en cuivre) est présentée ci-dessous.

Dépenses en immobilisations de maintien totales et coûts de fermeture totaux	402,4 M\$ CA
Coûts de maintien tout compris historiques	0,0 M\$ CA
Coûts commerciaux	223,9 M\$ CA
Redevances NSR	13,3 M\$ CA
Coûts de maintien tout compris totaux pour calcul des coûts de maintien tout compris	1 606,1 M\$ CA
Équivalent en cuivre récupéré à l'usine (Mlb)	560,8
Taux de change \$ US/\$ CA	1,28
Coûts d'exploitation au comptant	1,35 \$ US/lb ÉqCu
Coûts de maintien tout compris	2,24 \$ US/lb ÉqCu

Mise en garde aux investisseurs américains

Doré Copper prépare ses communiqués conformément aux exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada, lesquelles diffèrent des exigences des lois sur les valeurs mobilières aux États-Unis. Les termes relatifs aux ressources minérales dans le présent communiqué de presse sont définis conformément au Règlement 43-101 et aux lignes directrices établies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») relativement aux ressources et réserves minérales qui ont été adoptés puis amendés le 19 mai 2014 par le conseil de l'ICM (« les normes de l'ICM »). La Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») a adopté des modifications qui sont entrées en vigueur le 25 février 2019 (les « règles modernisées de la SEC ») relativement à ses règles de divulgation afin de moderniser les exigences de divulgation concernant les propriétés minières pour les émetteurs dont les titres sont enregistrés auprès de la SEC en vertu de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis. En raison de l'adoption des règles modernisées de la SEC, la SEC reconnaît maintenant les estimations de « ressources minérales mesurées », de « ressources minérales indiquées » et de « ressources minérales présumées », lesquelles sont définies en des termes sensiblement semblables à ceux des normes de l'ICM. De plus, la SEC a modifié ses définitions de « ressources minérales prouvées » et de « ressources minérales probables » en des termes sensiblement semblables à ceux des normes de l'ICM.

Les investisseurs américains sont avisés que même si les termes ci-dessus sont « sensiblement semblables » aux définitions correspondantes des normes de l'ICM, il existe des différences dans les définitions entre les règles modernisées de la SEC et les normes de l'ICM. Par conséquent, il n'y a aucune garantie que toutes ressources minérales publiées par Doré Copper comme des « ressources minérales mesurées », des « ressources minérales indiquées » ou des « ressources minérales présumées » en vertu du Règlement 43-101 seraient les mêmes que si Doré Copper avait préparé l'estimation des ressources conformément aux normes adoptées en vertu des règles modernisées de la SEC. Selon les lois sur les valeurs mobilières au Canada, les estimations de « ressources minérales présumées » ne peuvent servir de base à une étude de faisabilité ou à toute autre étude économique, sauf dans certaines circonstances permises en vertu de Règlement 43-101.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échéancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, les résultats de l'EEP, y compris la production projetée, les coûts d'exploitation, les immobilisations, les coûts de maintien, les hypothèses sur les prix des métaux, les flux de trésorerie projetés, le matériau minéralisé traité, les taux de récupération des métaux et leur teneur, le teneur du concentré, la durée de vie de la mine prévue, les taux de production de chaque projet, la capacité de traitement, les méthodes d'exploitation et de traitement, les changements au parc à résidus actuel, l'échéancier de production et le profil de production de métaux proposés dans l'EEP, l'estimation des ressources minérales, la VAN et le TRI estimés, la période de recouvrement, la sensibilité et les opportunités soulignées dans l'EEP, le potentiel d'améliorer les paramètres économiques du projet, l'obtention des permis et des autorisations requis en vue des études à venir traitant de l'exploitation, la démonstration de paramètres économiques prometteurs pour le projet dans l'EEP, avec la possibilité d'expansion pour devenir une plus vaste exploitation, établissant à nouveau le

camp minier de Chibougamau en tant que producteur de cuivre et d'or à long terme, la capacité excédentaire de 25 % à l'usine, la modernisation de l'usine et du parc à résidus de Copper Rand proposée dans l'EEP pour qu'ils soient plus productifs et rentables et aient un effet minime sur l'environnement, le potentiel d'ajout d'alimentation à l'usine au cours de la durée de vie de la mine en raison de l'avancement des projets d'exploration de la Société dans le camp minier de Chibougamau, de maintenir les activités d'une exploitation en étoile viable pendant des décennies afin de devenir un important producteur de cuivre au Québec plus tard dans l'année, d'entreprendre une étude de faisabilité au T3 et de soumettre les demandes de permis auprès du gouvernement du Québec, les économies de coût de la main-d'œuvre en ayant recours à son personnel pour réaliser les diverses activités de restauration de l'usine, la possibilité d'une exploitation carboneutre, l'atteinte de la carboneutralité à la fin de vie de la mine Devlin (approximativement quatre ans) dans l'étude de faisabilité de la Société, l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation en étoile et le commencement d'une étude de faisabilité et des demandes de permis après l'EEP.

Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.